



COMPTE RENDU DU COMITE DIRECTEUR DU MERCREDI 5 NOVEMBRE 2025

Siège de l'ACS

Présents :

Caugant Arnaud
Belieres Jean Pierre
Grandjean Florence
Barbi Claude
Nuc Gérard
Duval Bruno

Coulomb Julien
Guille Francis
Pagani Sylvain
Sapin Marc

Allée Liliane
Auguste Carine
Bondon Alexia
Comparetti Marie Dominique
Huynh Eva
Raspail Dominique
Richaud Florence
Stutzmann Fanny

Président
Vice-Président - Adjoint aux Sports
Vice-présidente – Nostra Tennis Club
Secrétaire Adjoint - Poker Saloon 1842
Trésorier - Personnalité du sport
Trésorier Adjoint - Athlétic Club Salonais

Personnalité de sport et MJC
Personnalité du sport
Personnalité du sport
Personnalité du sport

MJC
Club des Nageurs salonais
Provence Sport Taekwondo
La Foulée Salonaise
Team Line FPV13
3^{ème} Mi-Temps Salonaise
APBE
GR Salon Grans

| | |
|---------------------|---|
| Chahbi Said | 13 AnForme et Boxing Club Salonais |
| Choay Patrick | 3 ^{ème} Mi-Temps Salonnaise |
| Gilavert Gilbert | 3 ^{ème} Mi-Temps Salonnaise |
| Inzaurrealde Manuel | Représentant du sport scolaire (Collège J Moulin) |
| Kempf Frederic | Fête le Mur |
| Michel Christian | Retraite Sportive |
| N'Guyen Sébastien | APBE |
| Pages Francis | Retraite Sportive |
| Pinard Nicolas | MJC |
| Porchon Mickael | Team Line FPV13 |
| Pratali Jean | Sporting Club Salonnaise |
| Roblin Jeremy | Salon Triathlon |
| Rossi Christophe | Salon Handball Club |
| Serre Thierry | Rugby Club Salon XIII |
| Thabeau Gilles | La Vaillante |

Invités :

| | |
|------------------|---------------|
| Agius Christophe | Salarié OMS |
| Legorju Antoine | Salarié OMS |
| Wilkes Marie | Stagiaire OMS |

Excusé(e)s :

| | |
|--------------------------|------------------------------------|
| Pasero Guy | Personnalité du sport |
| Chazeau Laïneur-Lothaire | Secrétaire - Echiquier Nostradamus |
| Benet Mireille | Judo Club Salon de Provence |
| Guarc Véronique | Pays Salonnais Basket 13 |
| Lanos Marie | Salon Hockey Club |
| Skatni Dorine | Rugby Club Salon XIII |
| Durif Aurélie et Marc | Salon Tennis de Table |
| Delage Loic | Salon Handball Club Provence |
| Gauneau Cyril | La Jeune Boule Salonnaise |
| Mengome Eric | Arts & Expression |

Arnaud ouvre la séance à 19h00 et remercie le Président de l'ACS pour son accueil au sein de son siège

Fonctionnement de l'association – Orientations financières – Minibus

Arnaud rappelle que l'OMS fonctionne depuis plusieurs années maintenant avec ses salariés et remercie Christophe le directeur de la structure et Antoine, en charge du pilier santé et de la Maison Sport Santé pour leur présence.

Pour rappel ci-dessous l'organigramme actuel de l'OMS :



Il remercie également Jean Pierre pour sa fidélité dans les réunions de bureau et de Comité Directeur de l'OMS ainsi que Florence, Vice-Présidente, Gérard Trésorier, Bruno, Trésorier Adjoint et Claude Secrétaire adjoint pour leur présence.

Arnaud informe l'assemblée de la bonne santé financière de l'association en précisant que le travail de constitution de nombreux dossiers de subvention, notamment sur le pilier santé, a porté ses fruits puisque le dernier point financier réalisé laisse présager d'un excédent.

Il souligne également le soutien régulier de la ville, financier, logistique et humain.

Il rappelle que le Commissaire Aux Compte préconise une marge de sécurité de 6 mois de trésorerie ce qui est depuis plusieurs mois le cas de l'OMS

Arnaud évoque certaines décisions pour « utiliser » l'excédent prévu qui ont récemment été prises en réunion de bureau et qui nécessitent le vote du CD.

Les choix financiers proposés pour l'excédent prévus sont donc les suivants :

- L'aide apportée à l'ensemble des associations sportives via l'achat de matériel et d'un nouveau minibus qui sera financé par un paiement comptant.

Il rappelle que la Région Sud nous accorde une subvention de 10 000 € pour cet investissement.

- La reconnaissance du travail accompli par les salariés de la structure (Augmentation d'Antoine, revalorisation indicelle des salaires de Jonathan et Christophe et versement de la prime Macron en fin d'année).
- Augmentation de 10% des indemnités versés aux clubs lors de leurs interventions dans les dispositifs Jeunes et Handicap.
- Achat de matériel de bureau chez notre partenaire local du guide des sports Bureau Valley à hauteur de 600 €.

Ces décisions soumises aux membres du Comité Directeurs présents sont validées à l'unanimité.
Laineur avait donné procuration à Claude Barbi.

Arnaud informe qu'un nouveau minibus 9 places sera à disposition des associations sportives salonaises à partir du 6/11.

Financé par des encarts publicitaires vendus par la société Visio Com, il est équipé d'une boîte automatique facilitant la conduite par les personnes en situation de handicap.

L'investissement effectué par l'OMS pour l'utilisation de ce véhicule est de 1 510 € (Frais postaux pour l'envoi de mailing aux prospects / Carte grise / Livraison) auquel s'ajoute l'apéritif pour remercier les annonceurs.

L'option boîte automatique, facturée 3 000 €, est prise en compte par une subvention allouée par l'AGEFIPH (Dossier effectué à l'initiative de Jonathan).

Arnaud précise qu'il est plus petit que les deux minibus historiques et sera moins coûteux lors des passages aux péages des autoroutes (Il passe en classe 1 comme les véhicules de tourisme).



Arnaud passe ensuite la parole à Christophe pour évoquer la gestion des minibus.

Gestion des prêts de minibus

Christophe, avant d'entamer le sujet de la gestion des minibus, rend hommage à Gérard Serra, historique secrétaire des clubs de foot salonais, dont le SBF, et présent à de nombreuses réunions de l'OMS, récemment disparu suite à une longue maladie.



Compte rendu de la réunion du CD du 5 Novembre 2025 – Siège ACS

Il évoque la gestion des minibus et rappelle combien ce travail est chronophage pour l'équipe de l'OMS et que tous les utilisateurs des véhicules prêtés n'ont pas conscience de la chance qu'ils ont de pouvoir en bénéficier.

Il rappelle qu'une procédure pointue, basée sur un système de points qui sont décomptés à chaque manquement, a été mise en place lors de la remise des clefs et au retour des minibus et qu'elle commence à porter ses fruits.

Ce décompte de points génère, à l'extrême, une suspension de prêt de 3 mois.

C'est à ce jour le cas pour une association sportive qui ne pourra pas en bénéficier avant le 1 janvier 2026.

Christophe indique qu'il conviendra de prendre une décision sur le nombre de minibus conservés à terme par l'OMS sachant qu'avec l'achat d'un nouveau (évoqué par Arnaud) auprès d'un concessionnaire salonais nous aurons une flotte de 4 véhicules.

Il évoque la mise en place au sein de l'OMS d'une commission minibus (Prochaine réunion le 20/11 avec 8 participants) qui proposera des dispositions à prendre sachant que les 2 minibus historiques ont 270 000 km au compteur et font l'objet de nombreux passages chez Midas ?

En cas de revente le Salon Handball nous a fait part de son souhait de se positionner pour l'acquisition d'un des « vieux » véhicules.

Le PSB 13 souhaiterait également faire part d'une proposition non pas d'achat mais d'utilisation spécifique.

Christophe insiste enfin sur la notion de responsabilité en cas d'accident, rappelant que Gérard va évoquer ce sujet un peu plus tard dans la réunion.

Arnaud passe la parole à Jean Pierre pour évoquer la campagne de dépôts de dossiers de subvention de fonctionnement des associations sportives salonaises.

Dépôts de dossiers de subvention de fonctionnement

Jean Pierre nous indique que tout se passe bien et que les arbitrages seront effectués par une commission mixte (Directions financières et des Sports, MVA et OMS) qui se réunira le 20/11

Arnaud rappelle que les critères de ventilation des subventions de fonctionnement ont été mises en place il y a quelques années par les clubs et que l'OMS reste à leur disposition pour les ré-étudier et les proposer au service finances de la ville si nécessaire.

Il indique que les associations sportives salonaises ont un taux de dépendance des subventions municipales très variable.

Il rappelle que Mathilde à la Direction des Sports et l'OMS sont à la disposition des clubs pour les accompagner sur d'autres demandes de financement.

Christophe indique que Jonathan a mis en place le calendrier (Non exhaustif) des demandes de subventions possibles :

| PÉRIODE | SUBVENTION / DISPOSITIF | DÉTAILS | ADRESSE INTERNET | DATES COMPTES-RENDUS |
|--|--|---|--|---|
| Avant le 31 octobre de l'année précédent l'exercice au titre duquel est demandée la subvention | Conseil régional | Subvention clubs / événements sportifs. Voir site de la région | www.maregionsud.fr | A l'issue du de l'évènement, du projet |
| Septembre à Janvier | Métropole Aix Marseille | Politique de la ville / Intérêt général | https://ampmetropole.fr/metropole/les-finances/demande-de-subvention | A l'issue du de l'évènement, du projet |
| Septembre à Mars | Fond d'innovation Métropole Aix Marseille | Projet de développement / Cohésion sociale | www.innovation.ampmetropole.fr/participation/134/4-les-appels-a-innovation.htm | Jusqu'à 6 mois maximum après la fin de l'exercice du projet |
| Septembre à Janvier (prioritaire) Septembre à Juin | Conseil départemental | Aide au fonctionnement / projet des clubs locaux | www.subventions.departement13.fr/sub/tiers/authentification | Dans les 6 mois suivant la fin de l'exercice au cours duquel la subvention a été accordée |
| Dates selon fédération d'appartenance | Fédérations sportives | Aides fédérales, appel à projet | Site de votre fédération | A l'issue du de l'évènement, du projet |
| Octobre - Décembre | Commune de Salon de Provence | Subventions locales de fonctionnement | www.salondepromence.fr/demande-de-subvention-de-fonctionnement-associations-sportives | |
| Novembre à Février | FDVA (Fonds Développement Vie Associative) | Formation, projets innovants | www.lecompteasso.associations.gouv.fr/client/home | A remplir sur le Compte Asso à l'issue du projet |
| Janvier à Avril | ANS - Agence Nationale du Sport | Projets sportifs fédéral via Compte Asso. Dates exactes selon vos fédérations | www.lecompteasso.associations.gouv.fr/client/home | A remplir sur le Compte Asso à l'issue du projet |
| Avril à Juin | ARS - Agence régionale de Santé | Subvention Projet / Habilitation Maison Sport Santé | www.stars-fir.fr/starsfir/servlet/login.html | Jusqu'à 6 mois maximum après la fin de l'exercice du projet |
| Mai à Juin | SDJES / DRAJES | Projet sportif territorial hors aides à l'emploi | www.agencedusport.fr/contactez-nous?question=41 | A chaque fin d'exercice et au plus tard dans les six mois qui suivent |
| Minimum 2 mois avant le projet | Commune de Salon de Provence | Subventions de projet | www.salondepromence.fr/demande-de-subvention-de-projet | |
| Toute l'année | Appels à projets spécifiques | Inclusion, santé, mixité. Via fondations, ministères, etc. | | |



| PÉRIODE | SUBVENTION / DISPOSITIF | DÉTAILS | ADRESSE INTERNET | DATES COMPTES-RENDUS |
|--|--|---|--|---|
| Avant le 31 octobre de l'année précédent l'exercice au titre duquel est demandée la subvention | Conseil régional | Subvention clubs / événements sportifs. Voir site de la région | www.maregionsud.fr | A l'issue du de l'événement, du projet |
| Septembre à Janvier | Métropole Aix Marseille | Politique de la ville / Intérêt général | https://ampmetropole.fr/metropole/les-finances/demande-de-subvention | A l'issue du de l'événement, du projet |
| Septembre à Mars | Fond d'innovation Métropole Aix Marseille | Projet de développement / Cohésion sociale | www.innovation.ampmetropole.fr/participation/134/4-les-appels-a-innovation.htm | Jusqu'à 6 mois maximum après la fin de l'exercice du projet |
| Septembre à Janvier (prioritaire) Septembre à Juin | Conseil départemental | Aide au fonctionnement / projet des clubs locaux | www.subventions.departement13.fr/sub/tiers/authentification | Dans les 6 mois suivant la fin de l'exercice au cours duquel la subvention a été accordée |
| Octobre | Fédérations sportives / FNOMS | Aides fédérales, appel à projet, plan ADOS | www.fnoms.org/plan-ados | A l'issue du de l'événement, du projet |
| Octobre - Décembre | Commune de Salon de Provence | Subventions locales de fonctionnement | www.salondepromence.fr/demande-de-subvention-de-fonctionnement-associations-sportives | |
| Novembre à Février | FDVA (Fonds Développement Vie Associative) | Formation, projets innovants | www.lecompteasso.associations.gouv.fr/client/home | A remplir sur le Compte Asso à l'issue du projet |
| Janvier à Avril | ANS - Agence Nationale du Sport | Projets sportifs fédéral via Compte Asso. Dates selon fédérations | www.lecompteasso.associations.gouv.fr/client/home | A remplir sur le Compte Asso à l'issue du projet |
| Avril à Juin | ARS - Agence régionale de Santé | Subvention Projet / Habilitation Maison Sport Santé | www.stars-fr.fr/starsfr/servlet/login.html | Jusqu'à 6 mois maximum après la fin de l'exercice du projet |
| Mai à Juin | SDJES / DRAJES | Projet sportif territorial hors aides à l'emploi | www.agencedusport.fr/contactez-nous?question=41 | A chaque fin d'exercice et au plus tard dans les six mois qui suivent |
| Minimum 2 mois avant le projet | Commune de Salon de Provence | Subventions de projet | www.salondepromence.fr/demande-de-subvention-de-projet | |
| Toute l'année | Appels à projets spécifiques | Inclusion, santé, mixité. Via fondations, ministères, etc. | |  |

Christophe indique que les dossiers devaient être déposés avant le 3/11 et qu'une réunion est prévue le 7/11 avec la Direction des Sports pour vérifier les dossiers.

Arnaud souligne que le soutien aux associations sportives reste le premier pilier de l'OMS et passe la parole à Gérard.

Aide aux clubs

Gérard rappelle que la dernière réunion du comité directeur s'était terminée par des échanges autour de la responsabilité des dirigeants de clubs, secrétaires, trésoriers et présidents.

Il constate, et c'est aussi le cas d'Arnaud et Christophe qui assistent à toutes les Assemblées générales des clubs, qu'il y a beaucoup de manquements dans les obligations légales et de risques au niveau des responsabilités des dirigeants.

Il précise que si les fédérations accompagnent les clubs sur les parties sportives, elles délaissement des sujets non négligeables.

Il liste les sujets qui pourraient faire part de commissions mixtes OMS – clubs – Services municipaux en fonction des sujets traités :

- Obligations légales (Tenue d'AG / Documents à transmettre en préfecture...)
- Modalités de défraiements des éducateurs intervenants
- Responsabilité des conducteurs, des dirigeants de clubs, de l'OMS lors de déplacement en minibus
- Périmètre des assurances
- Sujets sensibles (Drogue / Pédophilie)

Bruno, président de l'ACS, évoque la possible intervention de l'Association Colosse au Pieds d'Argile sur cette dernière thématique (L'OMS les avait fait intervenir en 05/2023 à l'initiative du Sporting Club Salonais).

Thierry Serre, coprésident du Rugby Club Salon XIII aborde le sujet des problèmes rencontrés avec l'utilisation négative des réseaux sociaux par quelques jeunes licenciés qu'il a dû exclure de son association.

Nicolas Pinard, président de la MJC met en avant les risques encourus par un président de club qui n'irait pas jusqu'à vérifier la capacité de parents qui conduisent d'autres enfants dans sa voiture (Et le bon état de celle-ci) sur un lieu de compétition.

Said, représentant le Boxing Club Salonais, rappelle l'obligation pour les clubs d'afficher les diplômes et les cartes pro des éducateurs sur les lieux de pratique.

Il est rappelé aussi qu'il sera bientôt obligatoire pour les établissements d'activités physiques ou sportives d'afficher dans un « lieu visible de tous » une information sur les dispositifs permettant de recueillir des signalements, d'orienter et d'accompagner les personnes s'estimant victimes ou témoins de situations « susceptibles » d'être qualifiées de violences physiques ou morales ou des situations de maltraitance.

Autant de sujets qui vous seront proposés dans l'envoi d'un prochain document où nous vous demanderons de participer aux sujets qui vous intéressent

Gérard passe ensuite la parole à Marie, stagiaire en Certification de spécialisation animation gestion de projets secteur sportif et activités sportives à l'OMS.

Etude sur le sport féminin

Marie informe les clubs qu'elle réalise une étude sur la pratique sur le sport féminin dans les clubs salonais et qu'à ce titre elle leur soumettra un court questionnaire pour enrichir son travail.

Christophe ajoute que Marie a également effectué un gros travail sur la gestion des minibus à l'OMS et que le dossier qu'elle a constitué sera utilisé lors de la prochaine commission minibus.

Arnaud passe la parole à Antoine qui nous présente la Maison du Sport Santé Salonais

Présentation de la Maison Sport Santé du Pays Salonais

Antoine rappelle que le pilier santé, depuis 2024, bénéficie d'une habilitation de Maison Sport Santé, confié par le ministère de la Santé et le ministère des Sports et que cette habilitation confère des missions précises

Il précise qu'aujourd'hui, sur le territoire français, chaque commune est rattachée à une maison sport-santé et que celle gérée par l'OMS couvre plusieurs communes :



Il résume les missions de la MSS du Pays Salonaïs :

« La première mission, qui est la plus importante, est d'accueillir toute personne qui souhaite reprendre une activité physique à des fins de santé.

La personne qui est orientée par son médecin avec une prescription médicale et des grosses limitations, ou la personne qui n'a pas pratiqué depuis longtemps et qui souhaite reprendre une activité physique avec une adaptation.

Ou encore une personne qui pratique dans un club, mais sent que le niveau est un peu trop intense et qu'elle a du mal à suivre. Là encore la MSS accueille et informe le licencié du club qui cherche une nouvelle façon de faire de l'activité physique.

Deuxième mission : c'est un entretien motivationnel afin de faire le point sur l'historique de la personne au niveau pratique sportive. Sur ses limitations.

S'il y a limitation en fonction de pathologies.

A la suite est proposé un bilan de condition physique et si nécessaire un bilan médical.

En fonction de ces bilans se dessine la troisième mission :

Troisième mission : orientation vers l'offre qui est la plus adaptée, en termes d'activité physique et d'encadrement.

Au niveau des orientations, on va dire qu'il y a quatre niveaux d'activité physique quand on parle de sport santé.

Pour le premier type d'orientation, on parle de rééducation.

L'activité physique, à elle seule, ne suffit pas à répondre à ses besoins.

Dans son parcours de soins comme dans son quotidien, cette personne a besoin d'un accompagnement plus global et plus complet.

Donc là, on va l'orienter vers des kinés ou vers des cliniques partenaires, notamment la Clinique des 2 Lyon qui a ouvert l'année dernière.

Le deuxième type d'orientation, c'est du sport sur ordonnance.

C'est la pratique d'activité physique avec une réelle adaptation avec des éducateurs sportifs, présents en associations sportives, qui sont formés et qui ont la capacité de pouvoir faire pratiquer en fonction d'une prescription médicale.

Le troisième type d'orientation, ce sont les associations sportives qui proposent des sections sport santé bien être.

On est juste sur des sections sportives où l'éducateur a un regard sur la position sportive et en capacité d'ajuster la pratique sportive pour tout le monde.

Aujourd'hui une quinzaine de clubs proposent cette offre sur Salon avec la plupart du temps l'intervention d'éducateurs déjà présents dans le dispositif APSO.

Antoine ajoute qu'il y a de plus en plus de gens qui se détachent de la pratique compétitive ou de la pratique de la recherche de confrontation et malgré l'avancée de l'âge souhaitent continuer à pratiquer mais d'une autre façon.

Et c'est à ce niveau que l'OMS les oriente vers des sections spécifiques développées par les clubs.

Enfin, le quatrième type d'orientation conduit vers une pratique en autonomie ou en club hors section Sport Santé Bien-Être, que ce soit dans un cadre de loisir ou de compétition, selon les envies et les capacités de la personne.

Quatrième mission, c'est la mission de prévention et des missions de sensibilisation à l'activité physique.

A l'attention de jeunes comme de plus âgés, la MSS intervient ponctuellement dans des structures ou sur des pieds d'immeubles, sur une autre forme de pratique, de la pratique d'activité physique en termes de santé. »

Antoine rappelle qu'il s'agit d'actions ponctuelles et qu'il reste à l'écoute des dirigeants qui souhaiteraient mettre en place ces formes de pratique.

Il termine son intervention en indiquant aux dirigeants présents de ne pas hésiter à envoyer à l'OMS des licenciés qui vont être en difficulté physique sur leurs cours parce qu'ils ne sont plus en capacité de suivre. »

Arnaud remercie Antoine pour son intervention et rappelle que les actions de développement des projets santé au sein des clubs sont sources de financements non négligeables.

Christophe ajoute que la création de sections Sport Santé Bien Être permet de générer de nouvelles prises de licences financièrement intéressantes (Pas de compétitions et de frais qui en découlent).

Il cite l'exemple de l'Athlétic Club Salonais dont près de 50 licenciés sont fléchés chaque année par l'OMS à la sortie de l'APSO.

Assemblée générale élective 2026

Arnaud rappelle que la prochaine Assemblée Générale se déroulera le vendredi 17 avril à 18h30 à l'auditorium de l'Atrium.

Il rappelle qu'elle sera élective et que les associations sportives qui souhaitent faire partie du Comité Directeur pour la période 2026-2029 doivent le faire par courrier (Postal ou électronique auprès de Christophe oms.salon13@gmail.com) en motivant de quelques lignes leur souhait d'être au sein du comité Directeur.

Il rappelle que 23 places étant attribuées aux associations sportives, un vote sera effectué si plus de 23 associations se positionnent.

La liste des associations sportives présentes au Comité Directeur 2023-2026 est sur le site de l'OMS

<https://www.oms-salon.com/office-municipal-des-sports/organisation-comite-directeur/>

Questions diverses et Interventions des dirigeants d'associations sportives.

Arnaud rappelle l'intérêt de mettre à l'honneur les bénévoles des associations sportives en les honorant de la **médaille Jeunesse, des Sports et de l'engagement associatif**.

Il rappelle que le dossier est téléchargeable sur le site de l'OMS

<https://www.oms-salon.com/faire-du-sport-a-salon-de-provence/medailles-jeunesse-et-sport/>

qu'il est rapide à remplir (A l'ordinateur), et doit faire part des motivations du club à récompenser le bénévole.

Il passe ensuite la parole au référent local Marc Sapin.

Ce dernier informe l'assemblée qu'il reste à leur disposition pour les aider à constituer les dossiers et que la prochaine remise se déroulera le samedi 17 janvier au matin en Mairie (Salle Rostan de Cabre).

Said, représentant le Boxing Club Salonais, s'inquiète du fait que notamment à cause de la suppression du pass Sport pour les 6 – 13 ans, une partie des jeunes salonais n'aient pas accès à l'offre en clubs.

Il cite l'exemple de la Ville d'Hyères qui a mis en place une **école Municipale des Sports** (Cf annexe au présent compte rendu) et demande à Jean Pierre Belières à l'OMS qu'un tel projet pourrait être étudié sur les mercredis après midi en temps scolaire, sur le modèle des stages 100 % gratuits de l'OMS qui connaissent en période scolaire un gros succès depuis 2015.

Jean Pierre informe de la difficulté à mettre en place de tel projet, compte tenu des missions actuelles de la Direction des Sports et sa baisse des effectifs.

L'OMS se propose d'étudier le dossier évoqué par Said.

Francis, président de la Retraite Sportive, pose la question de savoir si l'OMS pourrait mettre en place des **formations BNSSA**.

Il cite la réussite des formations CQP mises en place sur Salon.

Arnaud cite les récentes formations instaurées par l'OMS pour les dépôts de subventions ANS (Avec l'intervention de Said avec sa casquette de cadre fédéral à la fédération de boxe), celles mis en place par l'OMS dans le domaine du handicap (AQSA par l'intermédiaire de Jonathan) et les formations PSC1 mais pense que les formations BNSSA pourrait être demandée à la Direction des Piscines de la Ville.

La question sera posée par l'OMS à la Direction des Sports.

Jeremy, co-président du Salon Triathlon, souligne **l'intérêt de mettre en place des collaborations entre clubs salonais**.

Il cite la concrétisation de récentes collaborations avec l'Athlétique Club Salonais (Pour favoriser la prise de licence d'athlètes en provenance de l'ACS) et le Salon Cyclosport (Mutualisation des entraînements des jeunes).

Des initiatives saluées par Arnaud qui clôture la réunion à 20h15 et propose aux participants de partager le verre de l'amitié.

Arnaud Caugant
Président

Claude Barbi
Secrétaire Adjoint